

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

Ce que l'on « vœux »

Le temps des fêtes est maintenant terminé, voici venu le moment traditionnel des vœux. La période du solstice d'hiver marque le retour de la lumière avec les jours qui commencent à rallonger. C'est le moment où l'on se projette sur l'année qui vient, le moment des résolutions que l'on espère pouvoir tenir...

Pour ce qui est de l'équipe municipale, nous vous souhaitons à tous le Meilleur. Bien entendu la santé, mais aussi de bons moments partagés en famille et entre amis. De belles réalisations et de beaux projets pour chacune de nos associations. De belles manifestations publiques sur nos sites naturels et en ville. De beaux moments d'efforts et de belles performances pour les plus sportifs d'entre vous. Une réelle prospérité pour nos artisans et commerçants locaux.

Et surtout, souhaitons tous que, durant cette année nouvelle, la raison prenne le dessus dans les pays en « conflit ou en tension » afin que règne la paix partout dans le monde. Soyons, chacun à notre niveau, artisans de cette paix si précieuse. Dans nos choix politiques, faisons en sorte que le mot Fraternité inscrit au fronton de nos Mairies ainsi que dans la devise de notre République garde tout son sens. Mesurons notre chance de vivre en France et profitons de chaque instant.

Vive la Paix et la Fraternité entre les peuples.



Olivier MARTET

Maire de Blainville-sur-l'Eau

1er Vice-Président de la CC3M

en charge de l'aménagement du territoire

Président de la commission
aménagement du territoire



03 83 75 70 05



mairie@blainvillesurleau.fr



@VilledeBlainvillesurleau



www.blainvillesurleau.fr



Blainville-sur-leau

Vie municipale

Conseil Municipal du 9 décembre 2025,
l'essentiel....

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- **Le renouvellement de la Convention Territoriale globale avec la CAF.** Ce renouvellement vise à actualiser le diagnostic territorial, à confirmer les priorités d'action (petite enfance, parentalité, jeunesse, inclusion, accès aux droits) et à optimiser l'articulation entre les services municipaux et les partenaires associatifs.
- **L'application du tarif résident Blainvillois aux agents de la Commune, pour la location d'une salle municipale, même s'ils ne sont pas résidents à Blainville dans un souci d'équité entre les agents.**
- **La validation du programme de coupes de bois pour l'année 2026 qui auront lieu à la forêt du Vacquenat dans les parcelles 3 et 4 et 9.**
- **Le renouvellement de la convention entre la commune de Blainville-sur-l'Eau, Damelevières et l'ACBD Football, membre de l'ACBD Omnisports.** /1 abs Michaël Lemoine.
- **Le versement d'une subvention exceptionnelle de 200 euros à 3 associations nouvellement créées : l'association des parents d'élèves de l'école Marie Marvingt « les petits écoliers », l'association les Défenseurs des Sans Voix et l'association l'Atelier des Arts, issue des parents d'usagers de l'école de musique.**
- **Le versement d'une subvention exceptionnelle de 550 euros à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Blainville Damelevières.** Cette somme correspond aux repas offerts à la délégation allemande dans le cadre du jumelage.

- **La prise en charge, par la commune, de la destruction des nids de frelons asiatiques présentant un danger pour la population ou l'ordre public et la mise en place d'un piégeage des larves afin de limiter la prolifération l'année suivante.** Cette action s'inscrit dans une démarche de santé publique et de protection de l'environnement.

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site de la commune www.blainvillesurleau.fr
Vous pouvez aussi consulter les comptes rendus des Conseils Communautaires sur le site de la CC3M.



Plan Climat

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Vous avez été nombreux à participer aux premières réunions publiques sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ces réunions vous ont permis de mesurer la sobriété des évolutions planifiées pour notre cité. Vous avez pu comprendre l'objectif et les enjeux de la loi Climat et Résilience de 2021. Nous sommes arrivés au moment où les deux tiers des évolutions ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enveloppe urbaine de notre Ville.

Les seules extensions importantes envisageables sont celles de la Zone d'activité du Douaire St AIGNAN vers la ville plutôt que vers Mont sur Meurthe pour des raisons archéologiques.

L'évolution de notre cité passera donc forcément par la densification et le remplissage des « dents creuses » situées à l'intérieur de l'enveloppe urbaine.



Elections municipales



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Les jeunes venant d'avoir 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales sous réserve de s'être faits recenser en mairie (dès 16 ans).

À noter toutefois :

- Date limite d'inscription sur les listes électorales :
 - en ligne jusqu'au 04 février 2026 . Voir sur les sites de la commune
 - à l'accueil de la mairie jusqu'au 06 février 2026
- Les cartes des derniers inscrits seront être envoyées avant les élections.

RAPPEL

Si vous avez emménagé à Blainville depuis les dernières élections, le changement de bureau de vote n'est pas automatique.

Vous devez vous rendre en mairie pour effectuer ce changement.

À défaut, vous resterez inscrit sur les listes de votre ancienne commune et ne pourrez pas voter à Blainville.

PROCURATIONS :

L'établissement de procurations entièrement dématérialisé est désormais possible (plus besoin de se présenter au commissariat ou à la gendarmerie pour faire attester de son identité) mais sous certaines conditions : la certification numérique.

Sont concernés les porteurs de cartes d'identité au format « carte de crédit » (CNIE) qui ont fait procéder à une certification de leur identité avec cette carte.

Pour rappel, la certification numérique s'effectue sur rendez-vous en mairie.

Pour les personnes ne possédant pas de cartes d'identité au format «Carte bancaire», les procurations s'effectuent à la gendarmerie.

TENUE DES BUREAUX DE VOTE :

Les citoyens Blainvillois souhaitant participer à la tenue des bureaux de vote sont les bienvenus. Ils peuvent s'informer à l'accueil de la mairie dès maintenant.



CÉRÉMONIE CITOYENNE

La traditionnelle cérémonie citoyenne visant à remettre leur première carte électorale aux jeunes devenus majeurs aura lieu le vendredi 20 février à 18h en mairie.



Évelyne Sassetti



Adjointe en charge de la communication et des liens avec le commerce et l'artisanat

Elle passera également par la réhabilitation des logements les plus anciens et surtout par la reconquête des bâtiments vacants.

En effet, nous avons beaucoup trop d'appartements et de bâtiments inoccupés dans certains quartiers de notre ville. Plutôt que de consommer les terres agricoles et naturelles en constructions neuves, il nous faut désormais repenser et réhabiliter celles que nous possédons déjà. Cette fois, c'est le législateur qui nous rappelle à l'ordre en nous disant fermement « Toujours plus, NON, toujours mieux OUI. »



Hervé Laheurte



Adjoint en charge de l'administration générale et des finances

Vie associative Patrimoine de Blainville

Association du Patrimoine de

Blainville-sur-l'Eau

Contacts :

patrimoineblainville.secretaire@gmail.com

Facebook : @Blainvillesurlepatrimoine

QUI A CONNAISSANCE DE LA PREMIÈRE GARE DE CHEMIN DE FER À BLAINVILLE ?



Elle se situait plus précisément à « Blainville la Grande ».

Son destin fut éphémère !

Située non loin du café-restaurant « Popelin » de l'époque, 7 route de la gare, elle a été opérationnelle le 12 août 1852 et fut inaugurée en 1854 par Napoléon III.

Mais elle est abandonnée rapidement pour une deuxième gare plus importante à Damelevières en raison de la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer vers Gray et Épinal. Elle devait devenir une simple halte qui n'a jamais vu le jour au grand désespoir de la commune de Blainville la Grande. Cette gare fut démantelée peu de temps après sa création !

Un passage à niveau avec garde-barrière existait pour se rendre aux cités du Haut des Places, alors en plein essor, avant la réalisation, en 1928, d'un pont enjambant les lignes de chemin de fer. Seul, a subsisté le bâtiment de marchandises qui a été complètement démantelé à la fin des années 1970.

4 Le café-restaurant de la gare, le café « Popelin », a joué un rôle durant les deux guerres mondiales.

Jouxtant cette 1ère gare, se dressait un café-restaurant cossu. Ce café-restaurant servira de halte pour les soldats français au début du conflit de la guerre de 1914-18. Il accueillera de nombreux pensionnaires venus des pays de l'est pour travailler à la gare de triage.

Le 10 juillet 1930, Armin Bello, venant de Coin les Cuvry, en Moselle, en fit l'acquisition. Il était arrivé, accompagné de ses deux filles, Simone et Marguerite et de ses parents, Camille et Augustine Bello. Souffrant des suites de la guerre de 1914-18, Armin décède le 7 février 1932 à l'âge de 42 ans. C'est son beau-frère Eugène Popelin et sa sœur Marthe qui en font l'acquisition en avril 1933. Sa mère Augustine décède le 3 février 1935.

Durant l'occupation 1940-45, ce café servira de lieu de transit pour les Mosellans fuyant la Moselle occupée. Une équipe de courageuses et courageux, avec la complicité de conducteurs, arrêtait les trains juste avant l'ancienne gare. Les agents de la mairie de Blainville-sur-l'eau réalisaient de faux papiers et s'employaient à les aider à rejoindre la zone libre !

Le 29 juin 1944, à 1h10 du matin, des bombardiers de la Royal Canadian Air force, type Halifax, bombardent le site ferroviaire et ses environs. On retirera du café-restaurant, Eugène Popelin, blessé aux jambes, le corps de Camille Bello, père d'Armin, et le corps d'un évadé mosellan enrôlé dans l'armée allemande, au nom d'emprunt, « Georges Tertre ». Évadé de l'armée allemande, lors d'une permission, il s'était fait embaucher au triage et faisait partie des FFI. Le reste de la famille Bello s'était réfugié à Einvaux ! Eugène décédera en 1963.

Article rédigé par Jean Renaud,
membre de l'association.



RÉFÉRENCES :

Auguste Martin, « L'évolution d'un bourg Lorrain », ancienne et nouvelle versions, 1928 et 2004,

Christian Thiéry, « Souvenirs et anecdotes des cheminots de Blainville-Damelevières, 1997 et 2001,

Jean Renaud, « Deux jeunes sœurs inséparables, de l'orphelinat à l'occupation allemande », à paraître fin 2027.

Sécurité / Environnement

Le Conseil Intercommunal de Surveillance et de Prévention de la Délinquance du 28 novembre 2025

Le CISPD, s'est réuni à Blainville, le 28 novembre 2025, en présence des représentants de la justice, de la préfecture, de la gendarmerie, du collège et du SPIP. Le représentant de la commune de Mont-Sur-Meurthe était absent.

Le maire a rappelé les actions menées depuis le précédent conseil, en juillet 2024, notamment l'organisation de deux sessions du Conseil des Droits et Devoirs des Familles. Les résultats sont contrastés : certains mineurs ne se sont pas présentés, d'autres ont récidivé, par contre, pour certains, ces actions ont permis d'avancer sur des affaires en cours et un dernier a pu être disculpé de ce qui lui était reproché.

Le Sous-préfet, dans son introduction, a souligné l'importance de ces réunions, et nous a informés de la création d'un poste d'Intervenante Sociale en gendarmerie. Il a rappelé l'existence des dispositifs Plan d'action départemental de restauration de la sécurité au quotidien et Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation qui peuvent soutenir les actions locales de prévention de la délinquance.

La sécurité routière constitue également une préoccupation des habitants : hausse des incivilités, accidents liés à l'alcool ou aux stupéfiants, besoin de contrôles renforcés. Le Commandant de Compagnie de Gendarmerie a précisé que la brigade motorisée peut continuer à être missionnée sur des actions ponctuelles, comme cela a été fait l'an passé.



Concernant les violences intrafamiliales, le maire déplore un manque d'informations locales empêchant un travail de prévention efficace. À ce sujet, Mme Bremont, principale du collège, souligne les difficultés à repérer les signaux faibles. Le maire déplore le manque de transparence. Le représentant du procureur rappelle le cadre légal strict empêchant la divulgation d'informations privées, sauf décisions judiciaires. Une coopération future entre collège et mairie pour des actions de prévention (café/parents) est envisagée.

Monsieur le Maire s'étonne aussi du manque de retours quotidiens de la gendarmerie et du tribunal concernant les incidents locaux. Le représentant du procureur informe de l'existence d'une adresse mail dédiée aux maires pour suivre les dossiers.

Le problème des plaintes classées sans suite, notamment pour dépôts sauvages, est également soulevé. Une évolution de la procédure permet maintenant de conditionner le classement sans suite au paiement d'amendes administratives (300€ pour Blainville).

Enfin, l'encadrement légal du Travail Non Rémunéré des mineurs (équivalent au Travail d'Intérêt Général) est en cours d'étude.

La séance se conclut par l'annonce d'échanges futurs dans le cadre de la convention « Sécurité du dispositif Petite Ville de Demain ».



Distinction Commune Nature

Le mercredi 17 décembre, Blainville-sur-l'eau a eu l'honneur de se faire remettre la distinction 3 Libellules et le Coup de Cœur 2025 du jury dans le cadre du label Commune Nature.

Le label Commune Nature est géré par la région Grand Est et l'Agence de L'eau Rhin/Meuse. Il est renouvelé tous les deux ans.

En 2023, pour sa première participation, notre commune avait reçu 1 Libellule. Entre-temps, nous avons mis en place le Plan Climat en vue d'actions concrètes face au dérèglement climatique : réflexion sur les énergies renouvelables, végétalisation du cimetière, plantation de vivaces, plantation d'arbres en forêt avec les écoles et dans le cadre d'un arbre Une naissance, création de parkings perméables, création de noues dans les nouveaux quartiers. Blainville est la seule commune de la CC3M à avoir établi son Plan Climat. Tous ces éléments ainsi que notre vision de la ville pour les prochaines années ont porté leurs fruits.

Coup de cœur du jury

Parmi les communes ayant obtenu 3 Libellules, 12 Coups de Cœur ont été décernés par le jury. Notre commune en fait partie. Cette distinction d'exception met à l'honneur les lauréats qui, au-delà de la démarche générale, récompensée par les niveaux 1, 2 ou 3, s'engagent pleinement dans des actions particulièrement ambitieuses pour améliorer la gestion des ressources en eau, la biodiversité ou la gestion de l'espace au regard des enjeux du territoire.

C'est donc une remarquable distinction qu'a reçue notre ville, grâce aux projets portés par le Conseil Municipal et au travail des agents des Services Techniques .



Action sociale/Solidarité

Plan grand froid

Toute personne âgée de plus de 65 ans ou handicapée peut s'inscrire sur le registre du CCAS, notamment si elle se sent vulnérable du fait de son isolement par exemple. Ce recensement permettra une intervention ciblée des services sociaux, en cas de déclenchement du plan « grand froid » par le Préfet.

Les personnes peuvent se faire recenser sur le fichier créé à cet effet auprès du CCAS. L'inscription est facultative, basée sur le volontariat et à renouveler chaque année.

L'objectif de ce recensement est d'intervenir auprès de ces personnes en cas de grand froid afin de prendre des nouvelles, d'assurer une visite à domicile, de garder un lien contre l'isolement, et, le cas échéant, de prendre des mesures urgentes..

Qui peut s'inscrire ?

La personne elle-même ou son représentant légal, un tiers (les amis, les proches...)

Comment s'inscrire ?

- En remplissant le formulaire en ligne sur le site de la commune, espace SOCIAL/CCAS.
- Par courrier au CCAS, avec les informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone.
- En se présentant au CCAS de Blainville-sur-l'eau
- En téléphonant au CCAS : 03.83.75.70.05

L'inscription sur le registre est basée sur le volontariat. Il s'agit d'une démarche de prévention et de solidarité.

Les données personnelles restent confidentielles et ne seront communiquées aux services de la préfecture qu'en cas de grand froid ou toute autre situation impliquant la mise en œuvre d'un plan d'urgence et/ou d'alerte.



Séances bien-être seniors

Financées par le département et organisées par l'Association locale Bien'Veillance, des séances gratuites « Après-midis bien-être » sont réservées aux seniors de la commune. Les séances auront lieu à Blainville et à Damelevières. À Blainville :

Gym douce et sophrologie : le 23 janvier 2026 de 14h à 16h30 Salle JB Clément
Yoga sur chaise et auto-hypnose : le 6 mars 2026 de 14h à 16h30 Salle JB Clément
Bilan et conférence sur le bien vieillir : le 4 avril 2026 de 10h à 12h Salle JB Clément

Infos et Inscriptions au 06.61.50.54.21 Association Bien'Veillance. Nombre de places limitées.



Nouveau dispositif Transport Solidaire

RECHERCHE DE CONDUCTEURS BÉNÉVOLES !

Le PETR du Pays du Lunévillois lance son nouveau service de Transport Solidaire. Ce dispositif permet d'aider les habitants sans solution de déplacement à se rendre à leurs rendez-vous essentiels.

Pour faire vivre ce service, nous recherchons des conducteurs bénévoles.

- Votre mission : Offrir un peu de votre temps pour transporter vos voisins.
- Vos avantages : Un engagement libre selon vos disponibilités et une indemnisation intégrale de vos frais kilométriques (0 € à votre charge).

Envie d'aider ? Contactez le pôle Mobilité du PETR : 03 83 77 72 72 ou mobilite@pays-lunevillois.com

Plus d'infos : www.pays-lunevillois.com

Réunion info retraite

Animée par JFN Conseil Retraite, en partenariat avec la municipalité qui met la salle à disposition, cette réunion vous permettra d'avoir des infos sur les différents régimes de retraites, durée de cotisations, modalités de demandes ... et vous permettra d'obtenir des réponses à vos questions.

Cette réunion est ouverte à tous les Blainvillois et aura lieu le jeudi 22 janvier de 18h à 20h, salle Théodore, 4, rue des écoles.

Inscription conseillée sur <https://forms.gle/JWmRiCpYDKwrerHu6>



William SAUVANET-ARCHANT
Adjoint en charge de l'action sociale

Du côté des aînés

Le mois de décembre a été l'occasion pour l'ensemble de l'équipe municipale d'aller à la rencontre des aînés de la commune et de partager de beaux moments d'échanges. Pour 2025, ce sont 558 personnes qui ont pu bénéficier de cette prestation.

Comme chaque année, chaque bénéficiaire a reçu un petit colis accompagné d'un bon d'achat de 15 euros à utiliser chez les commerçants de la ville.

Les résidents de l'EPHAD « Bien vivre » ont bénéficié également de ce présent à l'occasion de la visite de St Nicolas.



Monique PETITDEMANGE
Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et public en difficulté





Éducation et jeunesse

À Macaron et Brimbelle

EN NOVEMBRE

Les animations de novembre ont été basées autour du thème de l'automne; créations d'arbres, ramassage de feuilles pour faire des réalisations, champignons géants.

L'atelier intergénérationnel a mené son animation mensuelle. Un après-midi partagé entre les habitants de la résidence Théodore et les enfants a permis la réalisation de cartes de vœux afin d'établir une correspondance entre les personnes âgées et les enfants.

EN DÉCEMBRE

La semaine Saint Nicolas, l'arrivée du lutin farceur à Brimbelle et à Macaron, la préparation des décos de Noël pour embellir la ville et décorer les structures ont été autant de moments riches pour petits et grands.

Le repas de Noël du 19 décembre dans les structures a permis un moment festif pour tous.

Des vacances de Noël originales ont permis aux enfants de renouer avec les traditions : contes, film, boom de Noël en tenue chic et création de paniers garnis.



Dans nos écoles

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027

Les inscriptions scolaires auront lieu du 02 au 27 mars 2026. Sont concernées par ces inscriptions les familles dont les enfants sont nés en 2023 pour une inscription en première année de maternelle, et les familles domiciliées à Blainville-sur-l'Eau, souhaitant inscrire leurs enfants dans une des écoles de la commune.

Les documents seront téléchargeables et cliquables sur le site blainvillesurleau.fr dès le début du mois de mars 2026, rubrique Enfance/Jeunesse/CMJ, onglet écoles.

Vous pouvez ensuite adresser votre demande directement à l'adresse mail : inscriptionscolaire@blainvillesurleau.fr, en n'oubliant pas de scanner également votre livret de famille avec les pages concernant l'enfant et les responsables légaux, le certificat de radiation de l'ancienne école pour les enfants déjà scolarisés en 2025-2026, et la demande de dérogation dûment complétée pour les enfants quand la demande d'inscription ne concerne pas leur école de rattachement.

Une réponse vous sera faite pour confirmer la bonne prise en compte de votre demande.

Pour les familles ne disposant pas du matériel informatique nécessaire, le dossier papier est à retirer et à rendre à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture.



Vers 2026

Dès la rentrée, nous vous proposons de nouvelles aventures castorifiques !

En janvier : le retour du tournoi Mario Kart, une soirée Loup-Garou pour une nuit, ainsi qu'une animation « Blocs géométriques ».

En février : notre rendez-vous annuel pour la soirée des jeux primés, ainsi qu'une animation autour des jeux éducatifs pour les mini-castors.

À vos agendas, et au plaisir de vous voir autour d'un jeu !

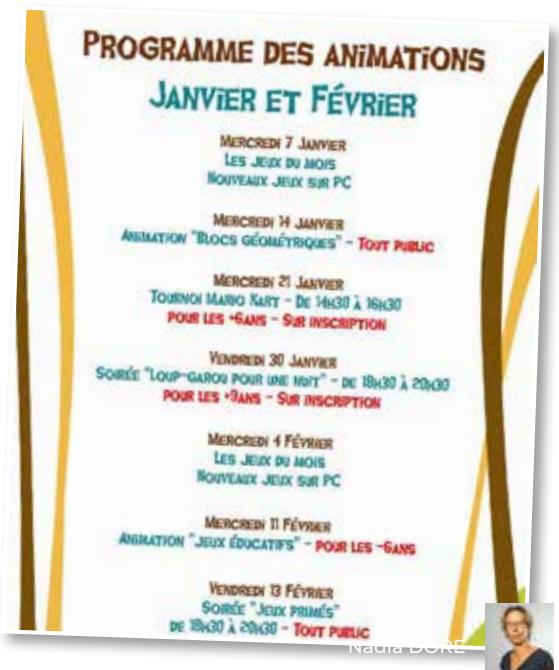
Pour suivre l'actualité de vos castors préférés, abonnez-vous sur les réseaux : Instagram, Facebook, TikTok, Snapchat.

À La Ludothèque

En novembre, la journée pirate a rencontré son public : de nombreux petits mousses ont participé à une chasse aux créatures marines dans toute la Ludo. Leur exploration les a menés au trésor des castors, et chaque moussaillon a pu repartir avec un galion du butin.

Lors de notre soirée Pilou-pilou, entre deux découvertes de jeux tout doux, nous avons assisté à un défilé de pyjamas et autres combinaisons duveteuses pour élire le plus beau de tous. La gagnante a remporté un exemplaire du jeu Dobble Connect.

Nouveau dresseur en approche : Maximilien est un passionné de jeux sous toutes leurs formes. Déjà ludothécaire, il vient apporter, à tous les castors, ses connaissances et sa passion autour du jeu de société, du jeu de rôle ainsi que des cartes à collectionner. Son style préféré est le jeu de bluff, mais il sera un allié de taille pour vos soirées coopératives.



GROUPE MAJORITAIRE « BLAINVILLEZVOUS »

Entre médisance et diffamation

Ce propos vise, certes, une ultraminorité de Blainvillois mais repose sur un bruit de fond et une réelle pollution de nos réseaux sociaux. En effet, il est beaucoup plus facile de se défouler systématiquement sur les réseaux sociaux depuis son clavier que de se confronter aux réalités ou aux personnes visées directement. Mais les internautes ne sont pas dupes, heureusement. Ces messages visent juste à légitimer des points de vue différents mais sur fond de rancœur. Le risque pour leurs auteurs est de basculer de la rumeur à la diffamation. La limite est vite passée et est pénallement attaquable. Heureusement, l'ensemble des élus actuels, y compris dans les deux groupes d'oppositions, ne se laissent pas embarquer dans ce schéma de critique chronique.

Ce qui est agaçant, c'est surtout de constater que ces Blainvillois qui s'expriment ne sont à aucun moment dans la construction concrète. Vous savez ces « antitout » qui s'opposent systématiquement quel que soit le système. Les réunions publiques ne manquent pourtant pas pour venir s'exprimer mais ils préfèrent rester absents du débat démocratique en voulant imposer, par écran interposé, leur vision destructive du monde dans lequel nous vivons.

Heureusement, la grande majorité de nos concitoyens n'est pas dans cette posture de principe et participe régulièrement aux manifestations et aux débats démocratiques organisés par la municipalité.

GROUPE « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

En ce premier jour de l'année 2026, nous adressons à tous les Blainvillois et à leurs familles nos vœux les plus sincères de bonheur, de joie et de santé. Que cette nouvelle année soit porteuse d'espérance, de réussites et de moments partagés.

Ce mandat, qui touche bientôt à son terme, a été pour nous une expérience riche et exigeante. Être élus minoritaires n'est jamais simple : il faut convaincre, défendre, parfois s'opposer, mais toujours garder en tête l'intérêt général. Nous avons eu à cœur de porter la voix de celles et ceux qui nous ont fait confiance, de relayer leurs préoccupations et de proposer des alternatives lorsque cela nous semblait nécessaire.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont soutenus, accompagnés ou simplement écoutés. Votre confiance et vos encouragements ont été essentiels pour nous permettre de remplir notre mission. Nous espérons avoir été à la hauteur de vos attentes, en défendant avec constance et détermination les intérêts de nos administrés.

Ce mandat a aussi été l'occasion de rappeler que la démocratie locale vit de la diversité des opinions et de la confrontation des idées. Être minoritaire, c'est accepter de ne pas toujours décider, mais c'est aussi contribuer à enrichir le débat, à poser des questions, à proposer des solutions différentes. Nous avons voulu jouer pleinement ce rôle, convaincus que la pluralité est une force pour notre commune.

Mars marquera le début d'un nouveau mandat municipal. Ce sera le reflet de notre population, de ses aspirations et de ses choix. Nous faisons le vœu qu'un groupe engagé prenne le relais au sein des instances municipales, afin de poursuivre le travail entrepris et de continuer à servir Blainville avec sincérité, exigence et proximité.

À toutes et à tous, nous réitérons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Puissent 2026 et les années à venir être synonymes de vitalité pour notre commune et de bonheur pour chacun de ses habitants.

Blainville le 01/11/2025 -Pour les élus de Blainville Toujours en Action : Christian PILLER, Véronique DEBESSAT, Bertrand DANIEL. Facebook : Blainville toujours en action.

GROUPE « BLAINVILLE, UNE AUTRE LISTE POUR 2020 »

F. Lardin n'a pas souhaité s'exprimer dans cette tribune.

Agenda



Dimanche 18 janvier LOTO DES ROIS

Organisé par l'association
des écoles J. Ferry et J. Jaurès
Ouverture des portes à 13h
De 14h00 à 18h30 à la MFC



Samedi 24 janvier NUIT DE LA LECTURE

De 14h00 à 18h00 à la Médiathèque



Dimanche 1er février À VOS BASKETS

Rendez-vous au lavoir
aux horaires habituels

Mercredi 25 février
GRAND BAL DE CARNAVAL
Concours du plus beau costume
sur inscription jusqu'au 16 février
Pour les enfants de 3 à 13 ans
De 14h à 17h à la MFC



Mercredi 25 février 2026
Maison des Fêtes et de la culture
Inscriptions jusqu'au
16 février 2026

